

# TERRITOIRE DE LA CAB



Communauté  
d'Agglomération  
Bergeracoise (La CAB)

Contactez les animatrices  
du réseau :

- Laurence STANISLAS

Tél : 05 53 74 59 59

[l.stanislas@la-cab.fr](mailto:l.stanislas@la-cab.fr)

- Isabelle NINET

Tél : 05 53 58 11 77

[i.ninet@la-cab.fr](mailto:i.ninet@la-cab.fr)

[www.la-cab.fr](http://www.la-cab.fr)  
[www.facebook.com/la.cab.24](https://www.facebook.com/la.cab.24)



©Dessins de Nassima Atmame

# Guide du jeune Conseiller communautaire

Conseil Communautaire  
de Jeunes !



2017

2018



# ÉDITO

Je tenais tout d'abord à vous féliciter pour votre engagement. Ces trois prochaines années vont vous permettre de découvrir le fonctionnement des collectivités, l'exercice de la démocratie et notamment la notion d'intérêt général.

De cette aventure collective, naîtront peut-être des vocations, je le souhaite vivement.

Soyez en tout cas assurés de mon entier soutien.

**Frédéric DELMARES**  
**Président de la CAB**

Vous avez accepté de vous engager au Conseil Communautaire de Jeunes. Pendant trois ans, vous allez échanger, débattre sur beaucoup de sujets qui vous concernent, vous allez travailler et mener à bien des projets. Notre volonté en tant qu'élus est de vous rendre acteurs de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise de demain.

Je souhaite vivement que cette expérience vous apporte beaucoup de satisfaction et de plaisir. Merci pour votre engagement et bonne aventure.

**Pascal DELTEIL**  
**Conseiller délégué à la jeunesse**

## Et les réunions ?

### RÉUNIONS DE GROUPES DE PROJETS :

Les jeunes forment des groupes de travail selon les projets.

*Quand ont-elles lieu ?*

Le samedi matin en période scolaire. Et quelques fois le mercredi après-midi au Bureau Information Jeunesse (BIJ), en fonction des projets.

### LES TEMPS DE RESTITUTION :

Temps communs d'échanges animateurs/jeunes avec compte rendu.

### RÉUNIONS PLÉNIÈRES :

Les jeunes conseillers présentent leurs projets en présence du Président de la CAB (*ou de son représentant*), des membres de droit (*les jeunes conseillers, l'élu en charge du CCJ*), des animateurs et éventuellement d'invités.

*Quand ont-elles lieu ?*

Au moins deux fois par an.

### TOI ET LES ACTIONS DE LA CAB

Tu pourras être associé-e aux événements de la CAB.

Celle-ci pourra solliciter ton avis sur les projets d'aménagement du territoire et/ou de la vie locale.

## Le CCJ - Comment ça marche ?

Après réception de ta candidature, le Président de la CAB officialise ta prise de fonction lors d'une réunion d'investiture.

Le CCJ peut, en cours de mandat, intégrer d'autres candidatures.

## Les moyens à ta disposition ?

Le CCJ dispose d'un budget propre pour son fonctionnement.

En cas de projet d'envergure, le CCJ sera associé au service compétent de la CAB en charge du dossier.



## Le rôle du jeune conseiller ?

### Un travail d'équipe !

Tu as maintenant trois ans pour construire des projets communautaires.

Ton rôle et tes missions, quelques idées :

### Tu as une mission de représentation

Auprès des jeunes du territoire,

Lors des cérémonies officielles.

Tu es aussi le représentant de ta commune.

### Tu es force de propositions et d'idées



Dans différents domaines (culture, jeunesse, environnement, sécurité...),

Dans la mise en œuvre des projets,

Dans les actions menées sur le territoire pour les partager.

## Le CCJ - Pourquoi ?

Les élus de la collectivité ont souhaité mettre en place un conseil de jeunes à l'échelle du territoire de la CAB.

La création d'un **Conseil Communautaire de Jeunes (CCJ)** s'inscrit dans une dynamique citoyenne.

Ta participation à la vie démocratique prend toute sa mesure.

Le CCJ est une instance participative, un espace de paroles et d'actions.

Il te permet de :

**Faire entendre ta voix,**

**Recueillir les idées des jeunes,**

**Améliorer la vie des jeunes** et des adultes du territoire,

**Prendre part aux décisions** afin de réaliser des projets d'intérêt général,

**Rencontrer d'autres jeunes** du territoire,

**T'initier** à la citoyenneté.

